



Les Archers de Saint Georges de Brunstatt

Affiliation FFTA n° 0668169

www.asg-brunstatt.fr

Vous invitent au Championnat régional FFSA en salle

Le samedi 03 février 2024

A la salle omnisport située 8 rue du Bitz à Brunstatt (68350)

GPS : Latitude 7.31527000 – Longitude 47.73161000

Programme

08h00 Ouverture du greffe
08h30 Début de l'échauffement à la distance
09h00 Début des qualifications (60 flèches)
12h00 Pause repas
13h15 2 volées d'essais
13h30 Début des finales par élimination directe

Palmarès env. 30 minutes après la fin des tirs.

Inscriptions

Nombre de places disponibles : **52 places**

Mise : 4 euros (toutes catégories)

Paiement : de préférence par virement bancaire (voir coordonnées page suivante) sinon en espèces au greffe ou par chèque à l'ordre des **Archers de Saint Georges**.

La priorité dans les inscriptions sera donnée aux archers de la Ligue

Restauration

Buvette sur place proposant des pâtisseries, des boissons et un repas pour le midi au tarif de **10 euros** **sur réservation avant la compétition.**

Menu : choucroute, 2 saucisses viennoises, lardons, kneppfles, salade de fruits, 1 eau plate ou gazeuse

Récompenses : médailles pour les trois meilleurs de chaque catégories

Arbitres : PATALAS Vincent , BIZIEUX Pascal

Tenue : de club ou blanche souhaitée ainsi que le port de chaussures de sport

Blasons : selon le règlement FFSA

Demande d'inscription à envoyer **pour le 29/01/2024** au plus tard :

Par courrier à : **Vincent Patalas - 17 rue Gabriel Faure - 68200 Mulhouse**

Par mail à : presidence@asg-brunstatt.fr



Demande d'inscription

Championnat régional FFSA du samedi 03 février 2024

Club :

Contact :

Portable :

Mail :

Nom prénom	N° de licence	Catégorie	Arme CL – CO – Nu	Division	Mises
Total :					

Réservation des repas

Nombre de repas réservés x 10 euros = euros

Des tickets repas vous seront remis lors de votre passage au greffe. Ces tickets vous permettront de récupérer votre repas à la buvette.

Coût total de l'inscription = Total des mises + Total des repas = euros

Paiement de préférence par virement bancaire (voir coordonnées ci-dessous) sinon en espèces au greffe ou par chèque à l'ordre des **Archers de Saint Georges**.

IBAN = FR76 1027 8030 2100 0194 8780 101

BIC = CMCIFR2A